

RELAIS PETITE ENFANCE



Espace de rencontres, d'informations et d'animations



En direction des parents ou futurs parents

- Le Relais diffuse l'information sur les modes d'accueil du jeune enfant du territoire.
- Il accompagne les parents dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.
- Il propose une liste actualisée des assistantes maternelles avec leurs disponibilités.
- Il soutient le parent dans son rôle d'employeur en lui proposant une information concernant les démarches administratives, le contrat de travail et le cadre juridique de la profession.
- Il oriente les familles pour les questions spécifiques en matière de législation du travail.
- Il est également un lieu d'écoute neutre et d'échanges.



En direction des enfants

- Le Relais propose des temps d'animation dans une salle de jeux ainsi que des sorties à l'extérieur.
- Ces temps de jeux concernent les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Ils favorisent l'éveil, la socialisation en douceur et le plaisir des découvertes dans un environnement sécurisant et adapté aux jeunes enfants.
- Il offre la possibilité de participer à des temps festifs au fil du calendrier (carnaval, Noël, etc.).

En direction des assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles

- Le Relais participe à l'information des candidates potentielles au métier d'assistante maternelle.
- Il est un lieu d'échanges et de conseils pour les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession. Il informe les professionnelles sur leurs droits et obligations.
- Il facilite l'accès à la formation continue des assistantes maternelles et les informe sur leurs possibilités d'évolution professionnelle.
- Il propose des ateliers d'éveil afin de favoriser les rencontres professionnelles.
- Il permet l'accès à des intervenants pédagogiques et la diversité des espaces de jeux.
- Il offre une documentation à travers des transmissions d'articles et d'extraits de livres.
- Il propose des réunions à thèmes, avec divers intervenants extérieurs.
- Il accompagne les assistantes maternelles dans leur maintien d'activité en valorisant leurs compétences.
- Il assure la promotion du métier d'assistante maternelle.
- Il assiste les assistantes maternelles dans leurs démarches à accomplir sur le site monenfant.fr.



Permanences et renseignements

Sur rendez-vous :
contactez la responsable du Relais petite Enfance.



Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30 — 17h

Les matinées sont consacrées aux animations.
Les après-midi sont des temps de permanence téléphonique et rendez-vous.

Adresse et contact :

Relais petite Enfance

Pour nous rencontrer :
16 rue des Bleuets, 81100 Castres

Pour nous contacter :
05 63 62 42 45 ou
rpe.petiteenfance@ville-castres.fr

Nos partenaires

